SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

Périgny, le 8 janvier 2024

APPEL A CANDIDATURE

Au sein de la Direction Comptable et Financière, le Département Maîtrise des Risques recrute :

un contrôleur des prestations H/F

Catégorie C – Groupe RIFSEEP : 2 – niveau UCANSS 1 à 3

Localisation	*Prioritairement sur le site de Lorient* 33, bd Cosmao-Dumanoir 56 327 Lorient
Date de prise de poste souhaitée	Dès que possible

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Etablissement public administratif (EPA) administré par un conseil d'administration, l'Enim est le régime de sécurité sociale commun et obligatoire à tous les navigants professionnels du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance professionnelle ainsi que leurs ayants droit, des élèves qui suivent un enseignement maritime, des marins pensionnés et leurs ayants droit.

Il couvre toutes les branches (sauf celle de la famille) et offre donc une protection sociale pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail.

Son organisation administrative et financière est précisée par le décret n° 2010-1009 du 30 août 2010. Fort de près de 290 collaborateurs, l'Enim est implanté sur quatre sites : Périgny (le siège depuis octobre 2012, une centaine d'agents), Lorient, Saint Malo et Paimpol (centres de production).

Plus de trois cents ans d'évolutions structurelles et réglementaires n'ont en rien érodé la vocation sociale de l'établissement. Aujourd'hui, le régime de sécurité sociale des marins concerne une population de plus de 32 000 marins actifs, de près de 122 000 pensionnés et plus de 9000 employeurs (Armateurs) répartie sur le littoral métropolitain, dans les DOM et à l'étranger. L'Enim est donc un acteur majeur de la protection sociale maritime.

Mission de la structure

Il couvre toutes les branches (sauf celle de la famille) et offre donc une protection sociale pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail.

Son organisation administrative et financière est précisée par le décret n° 2010-1009 du 30 août 2010. Fort de près de 290 collaborateurs, l'Enim est implanté sur quatre sites : Périgny (le siège depuis octobre 2012, une centaine d'agents), Lorient, Saint Malo et Paimpol (centres de production).

Plus de trois cents ans d'évolutions structurelles et réglementaires n'ont en rien érodé la vocation sociale de l'établissement. Aujourd'hui, le régime de sécurité sociale des marins concerne une population de plus de 32 000 marins actifs, de près de 122 000 pensionnés et plus de 9000 employeurs (Armateurs) répartie sur le littoral métropolitain, dans les DOM et à l'étranger. L'Enim est donc un acteur majeur de la protection sociale maritime.

MISSION ET ACTIVITES DU POSTE

Position hiérarchique

Rattachement hiérarchique au responsable du Pôle contrôle des prestations Santé

Missions du poste

De formation technique, le technicien C concoure à la maîtrise et à la prévention des risques financiers et de non qualité et /ou à la détection des fraudes lors du contrôle de la mise en œuvre des procédures internes

Il garantit la qualité des opérations de dépenses et/ou de recettes de l'établissement, leur comptabilisation et la restitution des informations

Dans le cadre d'une mission de service public, il concourt à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'établissement, en assurant sa production et la qualité de celle-ci.

Principales activités

- ✓ S'assurer de la conformité des flux d'information à la réglementation et au plan de maîtrise des risques
- ✓ Vérifier le respect des procédures informatiques et manuelles
- ✓ Valider, formaliser et évaluer les résultats de son contrôle
- ✓ Participer à la détection des dysfonctionnements et à la détermination des actions correctrices
- ✓ Contribuer à l'identification et à l'analyse des risques

Spécificités du poste (facultatif)

En fonction du candidat, de son périmètre et de son savoir-être, le technicien C aura une délégation du directeur comptable et financier limitée à son périmètre d'activité et limitée ou non en montant.
Des déplacements sont à prévoir sur les différents sites de l'Enim ponctuellement.

Compétences et ressources attendues

Savoirs :

- ✓ Connaître la législation relative à l'activité de son secteur
- ✓ Maîtriser les procédures relatives à son périmètre d'activités
- ✓ Connaître le système d'information, les chaînes de traitement, les sources et les outils documentaires
- ✓ Connaître l'environnement institutionnel et local (structures, acteurs..)
- ✓ Connaître les dispositifs de maîtrise interne et plus particulièrement le plan de maîtrise des risques associé à son secteur
- ✓ Connaître le référentiel des délégations et des habilitations de son secteur
- ✓ Connaître les outils, les procédures et les sécurités informatiques

Savoir faire (capacité à) :

- ✓ Contrôler la réalité et l'exactitude des informations fournies et détecter les anomalies en vigueur
- ✓ Identifier les anomalies et proposer les actions correctrices
- ✓ Se conformer aux normes (points, référentiels…) de contrôle du plan de maîtrise des risques
- ✓ Se tenir informé de l'évolution de la législation et des nouvelles procédures de son secteur
- ✓ Savoir mettre à jour les procédures en conséquence des évolutions réglementaires
- ✓ Utiliser les outils informatiques adéquat face à son périmètre d'activités
- ✓ Contrôler et analyser l'application de la procédure par les services en collectant des informations utiles
- ✓ Être force de proposition d'améliorations et d'optimisation dans ses activités
- ✓ Analyser les constats de dysfonctionnements pour proposer des solutions ou formuler des recommandations
- ✓ Rédiger et argumenter les résultats des contrôles
- ✓ Proposer des modifications de procédures pour lever les irritants

Savoir faire relationnel (capacité à) :

- ✓ Expliquer aux services compétents la nature des anomalies relevées
- ✓ Argumenter pour justifier les résultats de contrôle et la décision de contrôle
- ✓ Alerter la hiérarchie et/ou les services concernés sur des risques potentiels
- ✓ Transmettre les résultats des contrôles réalisés aux interlocuteurs concernés
- ✓ Présenter clairement les résultats du contrôle à sa hiérarchie ou à ses partenaires
- ✓ Conduire ses activités en collaboration avec les autres contrôleurs et avec les autres services
- ✓ Matérialiser et formaliser ses activités et notamment ses contrôles

Ressources spécifiques

Le/la technicien(ne) C sera l'interlocuteur de services internes : service comptabilité, service de production (les gestionnaires de prestations Santé et Pensions), service maîtrise des risques.

Et aussi de services externes : Les autres organismes de Sécurité sociale et les partenaires non institutionnels en fonction de son secteur d'activité, les assurés (clients, pensionnées, les armateurs, les gens de mer).

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Conditions d'exercice

Eligible au télétravail après une période d'adaptation de 3 mois maximum.

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES
Personne à contacter pour le poste Josselin NEYROLLES – josselin.neyrolles@enim.eu **Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu** Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel : ➢ CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI…), ➢ Lettre de motivation, ➢ 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF). ***Date limite de candidature : 8 février 2024***